



Comité technique académique Mercredi 20 janvier 2021

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du comité technique académique,

Permettez-moi, au nom du Sgen-CFDT Alsace, de vous souhaiter une très bonne année 2021. Nous faisons le vœu que la société puisse à nouveau vivre sans trop de contraintes sanitaires et que nos écoles et nos établissements retrouvent un fonctionnement normal au plus vite.

Malheureusement, il est fort probable que cela ne soit pas possible pour cette année scolaire et probablement une bonne partie de la suivante. La pandémie est toujours forte et le restera pour quelques temps encore. Aussi, il est indispensable que nous en tirions collectivement les conclusions pour mieux en anticiper les conséquences. Nous vous le demandions déjà en juillet lorsque nous vous avons établi 11 propositions concrètes pour la rentrée de septembre 2020.

Malheureusement, encore une fois, tout semble se décider au fil de l'eau, sans anticipation, un énième nouveau protocole étant annoncé par le ministre quelques jours avant son application ! Une nouvelle fois, les personnels de direction et les directrices et directeurs d'écoles sont mis à rude épreuve par leur hiérarchie. Les professeur.e.s d'EPS ne savent toujours pas comment ils pourront assurer leurs cours. Les assistants d'éducation croulent sous les tâches supplémentaires non rémunérées.

Il est temps d'admettre que les mesures qui sont prises et celles qui le seront dans les semaines qui viennent auront un impact important sur le fonctionnement et l'organisation de notre service public et qu'elles doivent être anticipées.

Par exemple, le renforcement du protocole pour les demi-pensions, que nous attendions depuis quelques mois, ne peut être envisagé sans augmenter l'espace dédié aux repas et donc le nombre d'agents intervenant dans les cantines, sauf à admettre l'augmentation de la durée de la pause méridienne. Ce qui aurait un impact fort sur le déroulement des cours et des enseignements et donc sur le fonctionnement et l'organisation des services. Précisons que la distribution de repas froids à emporter - à emporter où d'ailleurs - est pour le Sgen-CFDT Alsace une solution indigne, surtout en hiver, d'autant que pour nos élèves les plus démunis, le repas servi à la cantine peut constituer le seul vrai repas de la journée.

Il en est également ainsi du fonctionnement pédagogique fortement impacté par la pandémie. Le recours brutal à l'enseignement à distance en mars puis son développement progressif suivant une alternance plus ou moins régulière depuis cet automne va encore certainement durer plusieurs mois. Les enseignants, qui ont fait la démonstration de leur capacité d'adaptation, doivent et méritent d'être mieux accompagnés vers ces modalités d'enseignement et donc davantage formés. Il est également nécessaire qu'ils puissent disposer d'outils performants pour assurer cet

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68090 MULHOUSE CEDEX – Tél : 03 89 31 86 66 – Email : 68@sgen.cfdt.fr

305 avenue de Colmar 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 79 87 77 – Email : 67@sgen.cfdt.fr

www.sgen-alsace.org

enseignement. Si l'une des conséquences du distanciel est une augmentation du nombre de décrocheurs, il nous appartient de prendre les mesures qui s'imposent et donc de nous donner les moyens de réduire ces décrochages en accompagnant davantage les élèves les plus fragilisés dans leur scolarité, plutôt que de rejeter l'enseignement hybride et par conséquent l'énorme travail fourni par les enseignants depuis bientôt un an. Nous devons en effet tirer tous les avantages de ces changements, en particulier mettre davantage en avant les compétences que nos élèves ont su ou dû développer : adaptabilité, capacité d'organisation, autonomie. Autant de compétences recherchées et qui devraient être prises en compte dans les évaluations finales, en particulier dans le cadre des examens. A ce sujet nous rappelons que le Sgen-CFDT demande que soit décidée dans les plus brefs délais la généralisation du contrôle continu, seule manière de limiter l'explosion des inégalités causée par une crise sanitaire qui touche davantage les élèves les plus fragiles psychologiquement et socialement.

Or, Madame la Rectrice, la lecture des documents de préparation de la rentrée que nous allons détailler lors de cette réunion nous laisse sans voix. Nulle part, il n'est question de crise sanitaire, d'accompagnement du distanciel ou d'augmentation des capacités de remplacement. Bien au contraire, la rentrée 2021 sera marquée par une intensification accrue de la charge de travail des enseignants dans le Second degré, par substitution de postes en heures supplémentaires, alors que les effectifs attendus continuent de croître. C'est une étrange manière de montrer confiance et reconnaissance aux agents.

Strasbourg, le 20 janvier 2021